



Etaient présents : Mmes ARTUS, AUZILLON, BARRIER, GONCALVES, PEREIRA, PEREIRA OLIVEIRA et Mrs AYRAL, CHAMPOUX, FOURNIER , LAUDOUZE ,PASCAL et PAPPALARDO

Etait représenté : M. LARGERON donne pouvoir à Mr FOURNIER

Etaient absents : Mme VERGNOL et Mr PAPARIC

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

### Ordre du jour

---

- Travaux et achat mobilier
- Compte administratif 2017
- Affectation des résultats
- Taux de fiscalité
- Budgets 2018
- RLV : production florale
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance municipale du 5 mars 2018.

### Travaux et achat mobilier

---

- Les travaux de l'aménagement du RD402 vont commencer en juin par l'enfouissement de l'eau puis des réseaux téléphoniques. La commune a passé une convention avec le SIEG. Le cout est de 10.832 €.
- Rue des Moulins Blancs, le début des travaux est prévu en avril. La commune doit signer une convention avec le SIEG.

Concernant la conduite d'eau, les quelques riverains de Mozac (environ 7) profiteront des travaux pour être branchés sur notre conduite. La commune de Mozac remboursera le cout de 16.000 € à la commune de Malauzat.

### Comptes administratifs 2017

---

Approbation du Compte Administratif 2017 de la Commune :

- **Investissement** : 134 651.95 Euros en dépenses et 192 123.03 Euros en recettes

Auquel il convient d'ajouter 67 191.72 Euros d'excédent reportés de l'exercice 2016

**D'où un excédent de 124 662.80 Euros**

- **Fonctionnement : 622 029.29 Euros en dépenses et 773 984.02 Euros en recettes**

Auquel il convient d'ajouter 86 661.28 Euros d'excédent reportés de l'exercice 2016

**D'où un excédent de 151 954.73 Euros**

Approbation du Compte Administratif 2017

Eau et Assainissement

- **Investissement : 30 372.82 Euros en dépenses et 15 306.82 Euros en recettes**  
**d'exécution** Auquel il convient de défalquer 1 778.59 Euros de déficit reporté de l'exercice 2016 ; **soit un déficit 2017 de 28 235.59 Euros.**

- **Fonctionnement : 55 317.21 Euros en dépenses et 57 708.33 Euros en recettes**  
Auquel il convient d'ajouter 4 670.57 Euros d'excédent reporté de l'exercice 2016 ; **soit un excédent 2017 de 7 061.69 Euros**

## Comptes de gestion 2017

---

Approbation des comptes de gestion présentés par Madame le receveur, qui sont en tous points identiques aux comptes administratifs 2017.

## Affectation des résultats des sections de fonctionnements 2017

---

### **Budget de la commune :**

L'excédent de fonctionnement **151 954.73 Euros** est reporté intégralement en réserves (RI1068) au Budget Primitif 2018.

L'excédent d'investissement **124 662.80 Euros** est reporté en recettes d'investissement au budget 2018 (R001).

### **Budget Eau/Assainissement :**

Le déficit de 21 173.90 Euros de la section d'investissement est reporté au budget 2018(D001).

Les affectations sont approuvées à l'unanimité.

## Taux de fiscalité

---

Mr le maire propose une augmentation de 1 % du taux des taxes d'habitation, foncier non bâti et de la taxe foncière Bâti.

**Taxe d'habitation = 8.60 %**  
**Taxe foncière bâti = 15.40%**  
**Taxe foncière non bâti = 73.76 %**

Le Conseil à l'unanimité, adopte cette proposition.

## Budget 2018

---

### **Vote du Budget Primitif communal 2018.**

Budget s'établissant à 1 514 407.87 réparti comme suit :

**Section de fonctionnement**, budget équilibré à 867 790.10 Euros en recettes et dépenses. Parmi les dépenses en hausse, celles liées à l'alimentation (nombre croissant d'enfants à l'école...), maintenance des appareils (école, mairie...) personnel extérieur (recrutement d'animateurs pour les temps d'activités périscolaires en Centre de Loisirs, divers remplacements)

**Section d'investissement**, budget équilibré à 646 617.77 Euros. Ce budget inclut des projets non encore réalisés comme l'aménagement d'un pôle sportif, réfection voiries...

### **Vote du Budget Eau et Assainissement 2018.**

Budget s'établissant à 427 685.97 Euros réparti comme suit :

En section d'exploitation le budget est équilibré à hauteur de 69 495.19 Euros et en section d'investissement à 358 190.78 Euros.

Les budgets sont votés à l'unanimité.

## RLV : production florale

---

RLV propose de reconduire pour un an, jusqu'à fin 2018, avec les ex communes de Riom Communauté la possibilité de passer des commandes florales.

Le conseil émet un avis favorable.

## Questions diverses

---

- JP.AYRAL, informe les membres du conseil qu'une réunion publique sur le PLU aura lieu le 10 avril à la salle polyvalente.
- Danielle Auzillon informe qu'une matinée « Environnement », en collaboration avec les associations se déroulera le 28/04/2018.
- Danielle Auzillon informe que le 10 octobre sera organisée une « Journée bleue intergénérationnelle en partenariat avec le CCAS d'Enval.

Fin de séance à 20 heures 50.

**Le Maire de MALAUZAT**

**Jean-Paul AYRAL**

